



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110735**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/11/2025 16H43 C:000032 I:31917  
V/REF : 1038581  
V/Email reçu le Jeudi 20/11/2025 a 16H43

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 0173  
IMMEUBLE : BERTHELOT  
5/7 RUE BERTHELOT  
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Feillens, le 28 Novembre 2025

Référence Marché: M\_230717001-1  
LOCALISATION : 7 RUE BERTHELOT - AMBERIEU EN BUGEY - MME RIOU 0783258209  
MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION CASSE QUI EST TOMBÉ DANS LE GARAGE  
Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :  
Travaux de plomberie.

LE 21 NOVEMBRE 2025 A 08H45  
REPRISE DE LA COLONNE DANS LE GARAGE QUI EST TOMBE  
REMPALCEMENT DU PVC CASSE  
CONTROLE D'ETANCHEITE

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 24/11/25 a 08H00 Mme C LABALME

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 5110735**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |               |
|--------------------------|-----------------------------------|------|---------|---------------|
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 1    | 46,71   | 46,71         |
| 9,00                     | PL00082-Pose de ML de tube PVC    | 1    | 41,52   | 373,68        |
| TOTAL H.T. ....          |                                   |      |         | 420,39        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                   |      |         | 42,03         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                   |      |         | <b>462,42</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



## Bon de Commande

N° : 1038581 du 27/11/2025

Pr.

SEMCODA  
AGENCE DE BOURG EN BRESSE  
28, rue de la Grenouillère  
CS 81050  
01010 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS  
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 865 292 du 20/11/2025

THCNETPP Txv hors contra Nettoyage Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

MME RIOU Lucie

MR SAKLANI Prakash

7 Rue Berthelot

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Téléphone : 07.83.25.82.09

00173-00001-00001-00033 H / Type 3 D / 03

Etage : 03

Date entrée: 01/07/2022

Délai

Date limite exécution : 12/12/2025

Observations

### Bon de régularisation

| Prestation à réaliser          | Qté  | PU HT | Mt HT  | Mt TVA | Total TTC |
|--------------------------------|------|-------|--------|--------|-----------|
| PL00001 Forfait de déplacement | 1,00 | 46,71 | 46,71  | 4,67   | 51,38     |
| PL00082 Pose de ML de tube PVC | 9,00 | 41,52 | 373,68 | 37,37  | 411,05    |
| Total H.T.                     |      |       |        |        | 420,39    |
| Total TVA                      |      |       |        |        | 42,04     |
| Total TTC                      |      |       |        |        | 462,43    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DUPRE Gwenaëlle le 27/11/2025

Le Responsable  
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

SEMCODA  
Agence Bresse Doubs  
28 rue de la Grenouillère  
CS 81050  
01010 BOURG EN BRESSE Cedex  
Tél. 04 74 22 83 27 - Fax 04 74 22 83 28

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN6



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel      ☒ Immeuble collectif      ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **7 Rue Berthelot 01500 AMBERIEU EN BUGEY**

dont je suis : ☒ Propriétaire      ☐ Locataire      ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage      ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures      ☐ Installations sanitaires et de plomberie      ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **27/11/2025**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAP**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1038581



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

1 / 2

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 - 365j/365

SEMCODA  
AGENCE BRESSE DOMBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

N/REF : 20/11/2025 16H43 C:000032 I:31917  
V/REF : MAIL  
V/Email reçu le Jeudi 20/11/2025 à 16H43

A l'attention de Mme C LABALME

V/REF. IMM. 0173  
IMMEUBLE : BERTHELOT  
5/7 RUE BERTHELOT  
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Feillens, le 24 Novembre 2025

**Demande de bon de commande de regularisation**

Référence Marché: M\_230717001-1

LOCALISATION : 7 RUE BERTHELOT - AMBERIEU EN BUGEY - MME RIOU 0783258209

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION CASSE QUI EST TOMBÉ DANS LE GARAGE

Donneur d'ordre : Mme C LABALME

Madame, Monsieur,  
Suite à la demande du Donneur d'Ordre ci-dessus, nous sommes intervenus dans  
l'immeuble référencé pour :

Travaux de plomberie.

LE 21 NOVEMBRE 2025 A 08H45  
REPRISE DE LA COLONNE DANS LE GARAGE QUI EST TOMBE  
REMPALCEMENT DU PVC CASSE  
CONTROLE D'ETANCHEITE

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |        |
|--------------------------|-----------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00                     | PL00001-Forfait déplacement       | 1    | 46,71   | 46,71  |
| 9,00                     | PL00082-Pose de ML de tube PVC    | 1    | 41,52   | 373,68 |
| TOTAL H.T. ....          |                                   |      |         | 420,39 |
| T.V.A. à 10,00% ....     |                                   |      |         | 42,03  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                   |      |         | 462,42 |

TTC en FRF(Taux6,55957). 3033,27 FRF



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

2 / 2

Dans l'attente de votre bon de régularisation, nous vous prions de croire,  
Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

P/LA SOCIETE